

—Galoubet... murmura le chef. C'est bien, je vous remercie...

Et il descendit rejoindre la voiture qui l'avait amené.

—Où allons-nous ? demanda le cocher.

—Rue d'Enghien...

—A quel numéro ?

—Au grand bureau de poste.

La voiture partit.

En roulant, le chef se disait :

—C'est étrange ! Hier, d'après les rapports des agents, on la rapportait mourante chez elle, et aujourd'hui la voilà sur pied, partie dès le matin avec Galoubet et Sylvain Cornu qui sont ses âmes damnées et lui obéissent mieux qu'à moi ! Il y a, dans ce qui se passe, quelque chose d'incompréhensible, d'anormal, de suspect.

Et tout en réfléchissant, il secouait la tête d'une façon singulièrement expressive.

La voiture fit halte à la porte du bureau de poste.

Le magistrat franchit le seuil, demanda à parler au receveur, et fut immédiatement introduit dans le cabinet de ce dernier.

Là il se nomma et réclama des renseignements.

Le receveur le mit, en peu de mots, au courant de toute l'affaire, en lui apprenant ce que les agents Masson et Grandchamp ignoraient et n'avaient pu, par conséquent, signaler dans leur rapport.

LXII

—Ainsi, s'écria le chef de la sûreté très surpris, elle attendait ici l'homme qui devait venir chercher la lettre adressée poste restante !...

—Oui, monsieur... répondit le receveur.

—Et je n'étais point averti d'une circonstance qui nous livrait le misérable, pieds et poings liés ! Instruit de ce qui se passait, j'aurais embusqué dans la rue toute une brigade d'agents ! Ce silence est bien étrange. Enfin, l'homme est venu ?

—Oui, monsieur.

—Il a demandé la lettre ?

—En présentant à l'employé une enveloppe semblable à celle qu'il réclamait, oui...

—On la lui a donnée ?

—Sans doute. C'était chose convenue avec la guetteuse. On la lui a donnée en énonçant tout haut la formule de la suscription.

—Et, alors ?

—Il l'a prise et il est sorti du bureau au moment où la guetteuse, terrassée par une attaque de nerfs effroyable, tombait à la renverse, ce qui a motivé son transport immédiat à sa demeure.

—Aucun de vos employés n'a-t-il vu l'homme qui venait réclamer la lettre ?

—Pardonnez-moi, monsieur. Sachant ce qui se passait, deux ou trois d'entre eux se sont baissés pour examiner à travers leurs guichets le personnage.

—C'était un homme âgé, n'est-ce pas ?

—Mais non, monsieur, pas le moins du monde... c'était un jeune homme de vingt-trois ou vingt-quatre ans à peine, et très beau garçon.

—De plus en plus étrange ! murmura le chef de la sûreté. La conduite d'Aimée Joubert me paraît inexplicable. On croirait que tout ceci cache une trahison...

Puis, après avoir écrit sur un carnet les renseignements qu'il venait de recevoir, le magistrat se retira.

Vers six heures et demie il arrivait à la Préfecture et se rendait immédiatement à son cabinet.

—Mme Rosier est-elle venue ? demanda-t-il à son secrétaire.

—Non, monsieur.

—Elle n'a rien fait dire ?

—Absolument rien.

Le chef de la sûreté gagna le Palais de Justice et entra chez le commissaire aux délégations.

—Je vous attendais avec impatience, lui dit ce dernier.

—Auriez-vous par hasard des nouvelles de Mme Rosier ?

—Aucune, mais il ne s'agit pas de cela.

—De quoi donc, alors ?

—De l'enquête que nous devons faire rue de la Ville-l'Évêque.

—A quel sujet ?

—Au sujet de la mort subite d'une jeune fille qui était lingère dans un pensionnat et dont on ignore le nom. Le commissaire de police m'a envoyé son procès-verbal, que je vous ai fait passer il y a deux heures en ajoutant que je vous attendais. J'ai fait prévenir aussi le juge d'instruction Paul de Gibray, car enfin rien ne prouve jusqu'à présent que la mort soit naturelle, malgré le rapport du médecin du quartier. Nous emmènerons un médecin de la Préfecture.

—Je viens de rentrer et mon secrétaire ne m'a pas dit un mot de votre envoi... Nous nous occuperons de cela tout à l'heure... Pour le moment j'ai à vous entretenir d'une chose grave...

—Je suis tout à vous...

En ce moment on frappa à la porte du cabinet.

—Entrez... ordonna le commissaire.

Un garçon de bureau parut.

—M. de Gibray, fit-il, demande à voir M. le commissaire... Il attend.

—Introduisez-le...

Le juge d'instruction franchit le seuil.

—Je vous en prie, dit-il, occupons-nous tout de suite de cette enquête de la rue de la Ville-l'Évêque. Il est déjà tard et j'ai grand besoin d'un peu de repos.

—Nous partons, répliqua le chef de la sûreté. Mais d'abord permettez-moi de régler brièvement une affaire importante...

Paul de Gibray s'inclina.

Le chef de la sûreté reprit en s'adressant à lui :

—Je suppose que vous non plus vous n'avez pas entendu parler aujourd'hui de Mme Rosier ?...

—Votre supposition est fondée... Il est extrêmement rare, d'ailleurs, que j'aie des rapports directs avec cette personne...

—Moi, je ne me suis point occupé d'elle, —ajouta le commissaire, —vous m'aviez dit qu'elle suivait une piste. En effet, répliqua le chef de la sûreté avec une sourde colère, seulement j'ignorais laquelle. Elle s'était dérobée à mes questions... Elle voulait nous tromper tout à son aise...

—Nous tromper !! —répéta M. de Gibray.

—Parfaitement !

—Elle !... C'est impossible...

—Écoutez donc, et jugez...

—Le chef de la sûreté raconta par le menu sa visite à la policière sortie dès le matin, et le résultat des investigations faites par lui au bureau de poste de la rue d'Enghien.

Les deux auditeurs étaient stupéfaits.

Quand il eut achevé, le juge d'instruction lui demanda :

—Que concluez-vous de cela ? Que croyez-vous ?...

—Je conclus à un manque absolu de franchise... Je crois que Mme Rosier avait un intérêt à nous cacher ses projets, ses démarches, et que ce qu'elle a appris hier l'a disposée plus que jamais à la duplicité...

—Je vous comprends mal... —fit le commissaire.

—Il me serait difficile, impossible même, de formuler une accusation positive et motivée, mais j'ai la certitude qu'Aimée Joubert trahit nos intérêts au lieu de les servir...

—Il est certain que les présomptions ne lui sont pas favorables... Que décidez-vous à son égard ?

—Je la placerai dès ce soir sous une surveillance rigoureuse, de manière à être tenu au courant de toutes ses démarches, et au besoin je la ferai arrêter par mesure administrative pour lui demander compte de ses agissements mystérieux et exiger une explication au sujet de l'affaire de la rue d'Enghien...

—La faire arrêter ! répéta M. de Gibray.

—J'en ai le droit.

—Certes ! mais je trouverais la démarche imprudente et trop hâtive... Rien ne prouve que Mme Rosier ne viendra pas d'un moment à l'autre vous rendre compte de sa mission... Vous savez mieux que moi qu'assez souvent certains agents de la sûreté tiennent à garder par devers eux le secret de leurs com-

binaisons jusqu'après la réussite, et cela pour se ménager une jouissance d'amour-propre... Madame Rosier peut se trouver dans ce cas... Je conviens qu'il y a, du moins en apparence, quelque chose d'anormal et de suspect dans sa conduite, surtout en ce qui touche au jeune homme de la rue d'Enghien dont la capture était si facile au guichet de la poste restante, mais les choses qui semblent d'abord inexplicables sont quelquefois toutes simples. Donc, croyez-moi, pas d'arrestation immédiate... Contentez-vous d'une surveillance rigoureuse...

—Peut-être avez-vous raison... pourtant je me méfie... Quel pouvait être le motif de la crise nerveuse qui l'a terrassée au moment précis où elle avait besoin de tout son sang-froid pour donner un signal ?... Cette crise a-t-elle été provoquée par la vue de la personne qui venait chercher la lettre ? Elle devait connaître cette personne, mais ne point s'attendre à la voir... En la voyant à l'improviste, stupeur, épouvante, congestion et le reste...

—C'est possible... —murmura M. de Gibray pensif. Quel pouvait être ce jeune homme ?

—Si c'était son fils... —répliqua le chef de la sûreté. Le juge d'instruction et le commissaire aux délégations frissonnèrent.

—Ce serait effroyable... —dit M. de Gibray. Heureusement rien ne prouve que cela soit !... Je crois que votre imagination vous abuse... Pourquoi vouloir rattacher à tout cela son fils, un garçon bien élevé, en somme et qui connaît à Paris des gens du meilleur monde... Existe-t-il contre lui quelques indices accusateurs ?

—Pas le moindre à ma connaissance... Mon instinct seul me guide...

—Il vous fait faire fausse route...

—Un vieux limier comme moi ne s'égare guère...

—Mais alors, si vos conjectures étaient fondées c'est le fils qu'il faudrait arrêter et non la mère... Or, vous convenez vous-même que vous ne possédez aucun indice de la culpabilité de ce jeune homme ; donc vous ne pouvez agir contre lui et je vous refuserais un mandat d'amener... Demain la lumière se fera... Il est près de huit heures ; donnez-moi le procès-verbal du commissaire du quartier de la Pépinière, je le lirai et nous partirons...

—Ce procès-verbal se trouve à la Préfecture dans mon cabinet, répliqua le chef de la sûreté. Je vais aller le chercher et je vous rejoindrai, à moins que vous ne préfériez venir avec moi.

.....
Au moment où ceci se passait au Palais de Justice, c'est-à-dire à huit heures du soir, trois hommes bien vêtus, deux grands et un petit, gravissaient avec lenteur la pente escarpée de la rue des Martyrs.

La nuit tombait.

On allumait les becs de gaz, les boutiques s'éclairaient intérieurement.

Les trois personnages que nous venons de signaler étaient Galoubet, Sylvain Cornu et Mme Rosier, difficilement reconnaissable sous un travestissement masculin.

Le visage de la policière offrait une pâleur mortelle. L'altération de ses traits était effrayante.

La malheureuse femme chancelait presque à chaque pas, et semblait ne se tenir debout que par un miracle de sa volonté.

Elle marchait cependant, sans s'arrêter jamais, mais en s'appuyant au bras de Sylvain Cornu.

Galoubet les suivait.

Arrivés à peu près aux deux tiers de la rue des Martyrs, ils tournèrent à gauche et entrèrent dans la rue de Naverin.

Là, Mme Rosier s'arrêta en face de la maison qu'habitait Maurice et où nous avons à plus d'une reprise introduit nos lecteurs.

(A suivre)